

État des lieux et enjeux du vieillissement de la population en Pays de la Loire

Mickaël BLANCHET

*Doctorant en géographie, Université d'Angers, Carta Eso-UMR 6590 CNRS
mickael.blanchet@etud.univ-angers.fr*

Christian PIHET

*Professeur, Université d'Angers, Carta Eso-UMR 6590 CNRS
christian.pihet@univ-angers.fr*

Résumé Bien que proche du niveau national, le vieillissement de la population de la Région Pays de la Loire est cependant très hétérogène aux échelles locales. Dans le prolongement des différents recensements, l'analyse fait apparaître un contraste net entre des périphéries rurales et littorales vieilles et des aires urbaines bien plus jeunes. Ces déséquilibres s'inscrivent donc dans un contexte démographique évolutif qui soulève des interrogations sur les problématiques gérontologiques actuelles (dépendance) et à venir (isolement, pauvreté/précarité) ainsi que sur les moyens à fournir pour y répondre et réguler plus efficacement ces territoires.

Mots-clés Vieillissement du territoire, personnes âgées et très âgées, offre gérontologique, dépendance.

Depuis la fin du siècle précédent, les situations et évolutions démographiques des Pays de la Loire sont très proches des moyennes nationales. Cette « banalisation » est particulièrement vérifiée pour les taux de personnes âgées et très âgées. La baisse rapide de la fécondité à partir de la fin des années 1970 dans une région longtemps réputée « nataliste » et le renouvellement des populations par apport migratoire, notamment en direction des villes, en constituent les principaux facteurs explicatifs. Néanmoins les observations conduites aux échelles infrarégionales amènent à distinguer des écarts assez importants dans ces évolutions avec la mise en évidence de « foyers » d'assez fort vieillissement en milieu rural et aussi sur le littoral. Ces différences territoriales influent également sur les conditions du « bien vieillir ». Leurs prises en compte représentent d'ailleurs un des enjeux ma-

jeurs des politiques publiques dont on sait qu'elles doivent être conduites au plus près des besoins des habitants.

1. Des personnes âgées et très âgées plus présentes dans les périphéries rurales et littorales de la Région

En 1999, l'analyse du vieillissement de la population ligérienne fait ressortir un contraste entre la jeunesse du cœur urbanisé et la « vieillesse » des périphéries rurales et littorales de la Région. Sept années plus tard, selon les données censitaires actualisées, cette opposition spatiale demeure avec cependant un renforcement du vieillissement de la population sur le littoral et dans les aires urbaines. Dans le cas du littoral, il s'agit probablement de la poursuite des migrations de retraités vers les stations touristiques

tandis qu'en ville jouent les effets du mouvement naturel conjugués à ceux de l'attractivité migratoire des villes pour les « jeunes » retraités.

D'après le recensement de 2006 de l'Insee, la Région des Pays de la Loire compte 739 000 personnes de plus de 60 ans et 295 000 personnes de plus de 75 ans, soit respectivement 21,6 et 8,6 % de la population régionale (21,8 et 8,2 % pour la France). Selon les départements, la représentativité (pourcentage) des effectifs des cohortes âgées (plus de 60 ans) et très âgées (plus de 75 ans) est plus marquée dans les départements les moins urbanisés. Bien que la Loire-Atlantique soit le département où réside le plus grand nombre de personnes âgées de plus de 60 ans et de plus de 75 ans (243 000 et 94 000 en 2006), c'est aussi le département où ils sont les moins représentés dans la population totale (19,7 et 7,6 %). Avec 160 000 personnes âgées de plus de 60 ans et 65 000 âgées de plus de 75 ans, le Maine-et-Loire présente un vieillissement de la population moyen, proche de celui de la Région (20,9 et 8,5 %). Même si elles sont moins nombreuses en effectifs, les personnes

âgées et très âgées sont plus représentées dans les départements de l'est de la région, la Sarthe (avec 22,8 et 9,4 %) et la Mayenne (avec 22,9 et 9,6 %). Enfin, c'est surtout en Vendée que le vieillissement de la population est le plus prononcé : avec respectivement 144 000 et 56 000 personnes ; les plus de 60 ans et de 75 ans représentent le quart (24,8 %) et le dixième (9,6 %) de la population totale du département, soit les niveaux les plus élevés de la région.

Géographiquement, l'analyse du vieillissement de la population, selon le type d'espace et à l'échelle des intercommunalités, souligne l'opposition d'une part entre un espace rural et le littoral vieillis et d'autre part un cœur urbain moins vieilli. C'est d'ailleurs, dans les communes périurbaines telles que définies par l'Insee, que le vieillissement est le moins marqué. Il est en moyenne de 19,2 % pour les plus de 60 ans et de 6,6 % pour les plus de 75 ans ; dans ce type d'espace, la proportion de personnes âgées se limite par exemple à 15 % dans les intercommunalités périurbaines du Cenomans, de Vallet ou de Grand-Lieu.

	Effectifs		Représentativité		Indicateur	
	plus de 60 ans	plus de 75 ans	% plus de 60 ans	% plus de 75 ans	plus de 60 ans / plus de 75 ans	moins de 30 ans / plus de 60 ans
France	14 104 988	5 494 786	21,8	8,6	1,6	1,8
Pays de la Loire	738 999	295 124	21,6	8,6	1,5	1,8
Loire-Atlantique	243 250	94 365	19,7	7,6	1,6	2,0
Maine-et-Loire	160 130	65 132	20,9	8,5	1,5	1,9
Mayenne	66 869	28 135	22,9	9,6	1,4	1,6
Sarthe	124 396	51 308	22,8	9,4	1,4	1,6
Vendée	144 354	56 185	24,8	9,6	1,6	1,4
Aires urbaines						
Pôles urbains			20,2	8,8	1,3	2,1
Communes périurbaines			19,2	6,6	1,9	1,9
Rural						
Pôles ruraux			22,5	9,2	1,5	1,6
Communes rurales			21,3	8,6	1,5	1,7
Littoral			26,9	10,4	1,6	1,2

Source : RGP 2006, INSEE Pays de la Loire
M. BLANCHET, université d'Angers, CARTA, 2009

Tableau 1 : Effectifs, représentativité et indicateurs du vieillissement de la population régionale

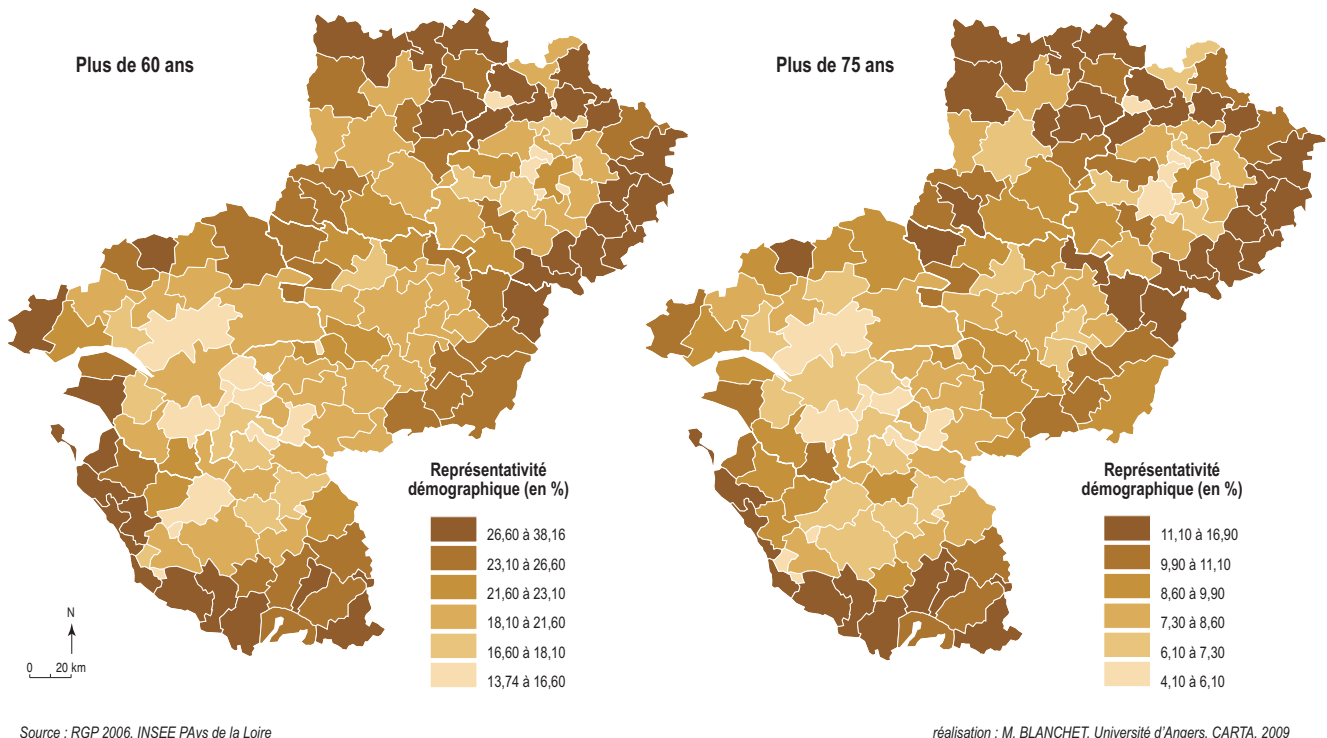


Fig. 1 : Représentativités démographiques des personnes âgées et très âgées dans les Pays de la Loire

Si les intercommunalités urbaines présentent un vieillissement légèrement en dessous de la moyenne régionale, les villes-centre sont cependant marquées par un vieillissement assez proche de celui de la région (20,2 et 8,8 %). Néanmoins, intra-muros, les inégalités de vieillissement sont tranchées entre les quartiers. Les observations à l'échelle de Nantes et d'Angers soulignent en effet l'existence d'un vieillissement urbain plus fort dans la partie centrale des deux agglomérations. Il se situe autour de 35 % pour les plus de 60 ans dans les quartiers du centre historique et du péri-centre de Nantes et d'Angers et oscille entre 14 et 20 % dans les quartiers périphériques composés de grands ensembles et d'habitat pavillonnaire.

2. Surreprésentation en ville des ménages âgés composés d'une seule personne et des femmes âgées

Le sexe constitue une variable décisive dans l'étude territoriale du vieillissement de la population et de ses conséquences : tout d'abord parce qu'en 2008, l'espérance de vie à 60 ans des hommes est encore de 22 ans contre 26,9¹ pour les femmes mais aussi parce que les femmes sont plus exposées aux situations de dépendance². Ainsi en 2006, 57,4 % des personnes âgées de plus de 60 ans vivant en France et dans la région des Pays de la Loire sont des femmes. Si, de 60 à 75 ans, leur représentativité est légè-

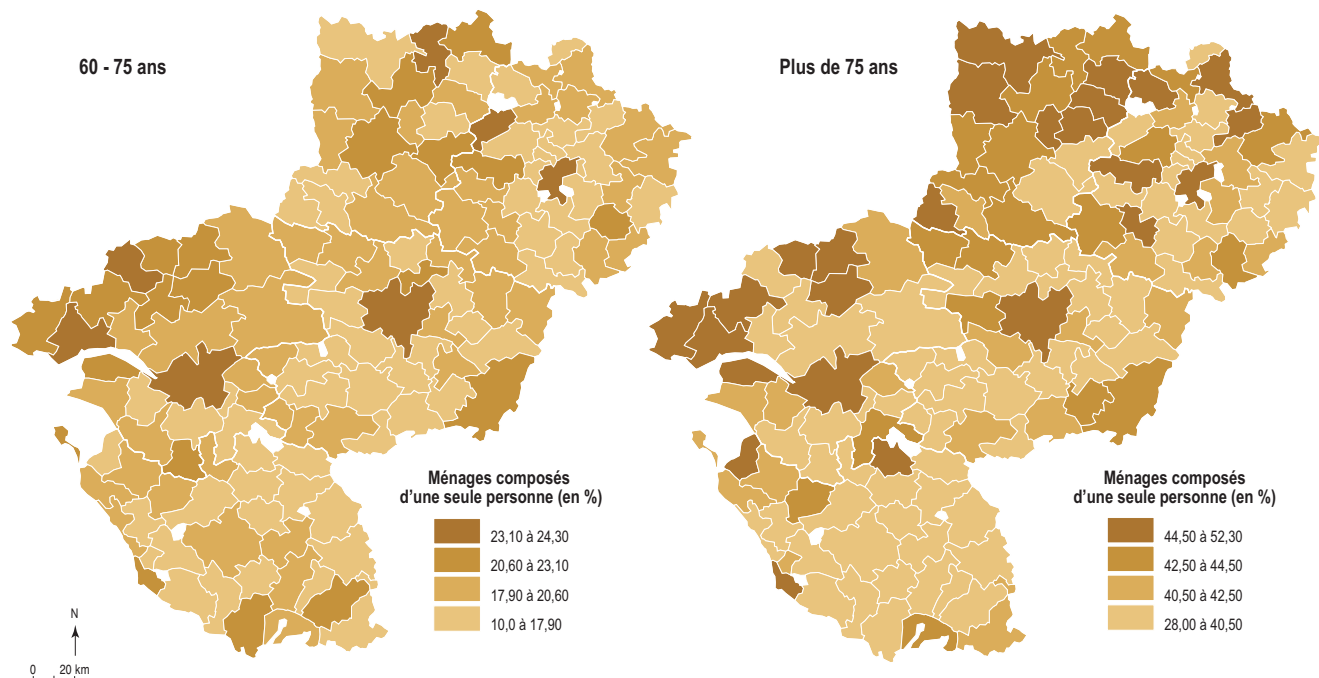
1 Cf. <http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp>

2 CAMBOIS E., DESEQUELLES A., RAVAUD J-F., 2003. *Femmes et hommes ne sont pas égaux face au handicap*. In Populations et Société, Paris, n° 386, p.1.

ment supérieure à la moyenne, une fois 75 ans révolus, leur représentativité équivaut aux deux tiers. Géographiquement, la proportion des femmes n'est pas calquée sur celle des personnes âgées mais s'explique davantage par la surmortalité masculine, variable elle aussi selon les milieux géographiques, et par la répartition des établissements d'accueil hospitaliers et médico-sociaux sur le territoire, établissements où les femmes sont largement dominantes. Ainsi, les proportions de femmes de plus de 60 ans sont au dessus de la moyenne régionale dans les pôles urbains et ruraux, avec respectivement 61,7 et 58,3 %, sont proches de la moyenne sur le littoral (57,3 %) et dans les communes périurbaines (56,9 %), et bien en deçà dans les communes rurales. (55,3 %).

Du fait du veuvage, le grand âge est caractérisé par une proportion élevée du nombre de ménages composés d'une seule personne, c'est-à-dire une

femme seule le plus souvent. En 2006, 20,5 % des ménages ligériens de 60-75 ans sont composés d'une seule personne contre 42,5 % pour ceux âgés de plus de 75 ans. Cette situation est accentuée en ville et dans les zones rurales les moins denses de la région. Dans les intercommunalités d'Angers, du Mans, de Nantes, dans celles rurales du nord-ouest de la Mayenne, du nord de la Sarthe, du nord-ouest du Maine et Loire et du sud de la Vendée, la proportion des ménages âgés et très âgés composés d'une seule personne se situe entre 23 et 26 % pour les 60-75 ans et entre 45 et 50 % pour les plus de 75 ans. *A contrario*, les situations d'isolement aux deux âges de la vieillesse sont moins élevées, entre 14,2 et 17,5 % pour les 60-75 ans et entre 34,4 et 37,8 % pour les plus de 75 ans, dans les zones périurbaines des agglomérations de Nantes, d'Angers et du Mans, ainsi que dans les intercommunalités du Choletais, du bocage vendéen, du sud de la



Source : RGP 2006, INSEE Pays de la Loire

réalisation : M. BLANCHET, Université d'Angers, CARTA, 2009

Fig. 2 : Représentativité des ménages âgés et très âgés composés d'une seule personne dans les Pays de la Loire

Loire-Atlantique. Enfin, les pourcentages de ménages âgés et très âgés composés d'une seule personne, proches de ceux de la région, se localisent dans le nord rural du Maine-et-Loire, le sud des départements de la Sarthe et de la Mayenne et dans les intercommunalités de Challans et de la Roche sur Yon.

	Représentativité des femmes	Ménages composés d'une seule personne	
	% plus de 60 ans	% 60-75 ans	% plus de 75 ans
France	57,4	22,3	42,9
Pays de la Loire	57,4	20,5	42,5
Loire-Atlantique	58,6	22,2	44,6
Maine-et-Loire	57,3	20,3	41,3
Mayenne	56,9	19,8	42,2
Sarthe	57,0	17,5	35,6
Vendée	56,2	18,3	39,6
Aires urbaines			
Pôles urbains	61,7	23,4	46,6
Communes périurbaines	56,9	17,0	38,6
Rural			
Pôles ruraux	57,7	20,2	45,6
Communes rurales	55,3	20,1	42,4
Littoral	57,5	20,0	43,5

Source : RGP 2006, INSEE Pays de la Loire
M. BLANCHET, université d'Angers, CARTA, 2009

Tableau 2 : Représentativité des femmes et des ménages composés d'une seule personne dans la population âgée.

3. Une progression plus forte du nombre de personnes très âgées au sein des espaces les moins vieillissants

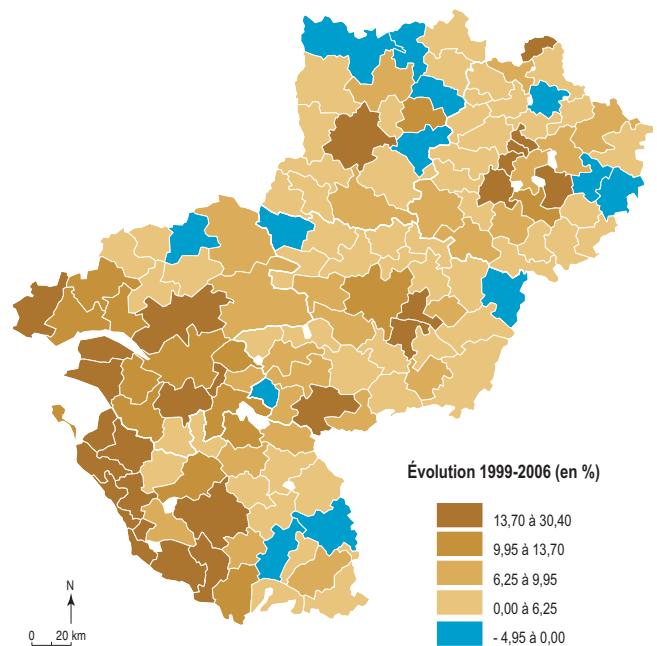
Dans la région des Pays de la Loire, l'addition de l'allongement de la durée de vie, de l'amélioration des conditions de vie et de l'arrivée à la retraite des baby-boomers a une double conséquence : tout d'abord, le fort accroissement du nombre de personnes très âgées et enfin, les inégalités territoriales issues des mobilités du peuplement d'ensemble. Néanmoins, si ces perspectives démographiques valent pour l'ensemble du territoire régional, l'analyse de l'évolution des effectifs âgés et très âgés entre 1999 et 2006 indique nettement que les processus de vieillissement des territoires sont très variables.

Pour la même période, le nombre de Ligériens âgés de plus de 60 ans est passé de 663 000 à 738 000 millions, soit une augmentation de 10 % (+ 1,3 % en rythme annuel).

	% plus de 60 ans	% plus de 75 ans
France	9,3	24,2
Pays de la Loire	10,0	27,6
Loire-Atlantique	12,0	29,9
Maine-et-Loire	8,8	25,0
Mayenne		27,6
Sarthe	6,6	23,8
Vendée	13,0	30,8
Aires urbaines		
Pôles urbains	6,5	24,0
Communes périurbaines	18,6	36,9
Rural		
Pôles ruraux	12,7	31,7
Communes rurales	5,0	24,8
Littoral	16,9	27,5

Source : RGP 2006, INSEE Pays de la Loire
M. BLANCHET, université d'Angers, CARTA, 2009

Tableau 3 : évolution du pourcentage de personnes âgées et très âgées entre 1999 et 2006



Source : RGP 2006, INSEE Pays de la Loire réalisation : M. BLANCHET, Université d'Angers, CARTA, 2009

Fig. 3 : évolution du pourcentage de personnes âgées de plus de 60 ans entre 1999 et 2006 dans les Pays de la Loire

Cette progression, légèrement supérieure à celle de la France (9,3 %), est plus forte dans les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée (respectivement 12,0 et 13,0 % pour les plus de 60 ans) que dans les autres départements (entre 6,3 % et 8,8 %). Précisément, à l'exception des communes littorales, la proportion de personnes âgées et très âgées a surtout fortement augmenté dans les espaces où elles étaient moins représentées lors des recensements précédents. C'est le cas par exemple des communes périurbaines et des pôles ruraux qui sont chefs-lieux de canton le plus souvent et qui ont connu une forte progression du nombre de retraités (plus de 60 ans) et de personnes très âgées (plus de 75 ans) sur leurs territoires : respectivement de 18,6 et 36,9 % et de 12,7 et 31,7 % pour les communes périurbaines et les pôles ruraux. Enfin, l'évolution des effectifs des personnes âgées et très âgées a été limitée dans les communes proprement rurales. Si la proportion de personnes âgées de plus de 75 ans a progressé (24,8 %) de 1999 à 2006, celle des personnes âgées de 60-75 ans a, quant à elle, baissé, ce qui a eu comme conséquence une faible progression de l'ensemble des plus de 60 ans, voire dans un certains cas, une régression. De fait, on observe une évolution négative du nombre de personnes de plus de 60 ans pour les intercommunalités rurales du sud de la Vendée, des périphéries du nord du Maine-et-Loire, du nord de la Mayenne et de l'est de la Sarthe.

Malheureusement, l'étude régionale de l'évolution du nombre de personnes âgées entre 1999 et 2006 demeure inachevée dans la mesure où l'analyse des dynamiques migratoires des retraités et des personnes âgées n'a pas été possible : en effet la variable relative aux « ménages retraités résidant dans une autre commune cinq ans auparavant » offre un éclairage incomplet des dynamiques migratoires des retraités sur le territoire dans la mesure où elle ne se réfère qu'à l'échelle communale. Dans le prolongement des travaux déjà réalisés (Cribier, 1993, Besingrand, 2005), une prise en compte des échelles départementales et régionales aurait permis de mieux saisir les dynamiques migratoires des re-

traités et des personnes âgées qui se partagent entre héliotropisme pour les littoraux, regroupement familial, anticipation du grand âge avec le regroupement dans les zones de densité urbaine offrant par ailleurs des services d'aide et des institutions plus nombreuses.

4. Les enjeux du vieillissement de la population

L'état des lieux du vieillissement de la population régional relève d'un contexte démographique plus large, celui d'une croissance forte à venir du nombre et de la proportion des personnes âgées et très âgées. Selon l'Insee des Pays de la Loire, de 739 000 en 2006, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans atteindra 1 210 000 en 2030 (Walraet, 2004), soit une croissance de 63 % et une proportion de 30,7 %. Dans cette hausse, l'accroissement significatif du pourcentage de personnes âgées de plus de 80 ans, évalué entre 70 et 77 % représente un défi majeur. En effet, les situations de dépendance se développent essentiellement au-delà de quatre-vingt ans (Colin, 2001). Or, selon l'Insee Pays de la Loire, la forte progression des effectifs de plus de quatre-vingt ans dans l'avenir se traduira par une hausse très importante du nombre de personnes âgées dépendantes : 64 100 dès 2015 contre 51 920 en 2005 (Lebeaupein et Rabaud, 2007). Cette progression du nombre de personnes très âgées et probablement dépendantes pour une proportion importante, - + 77 % entre 2005 et 2030 selon l'ORS des Pays de la Loire (Tuffreau, 2007) - doit susciter une réflexion de grande ampleur et partagée sur les moyens et les méthodes à déployer pour répondre à ce phénomène.

Or, les personnes âgées sont surreprésentées dans les demandes auprès des établissements et des professionnels hospitaliers, médicaux et médico-sociaux. Avec un peu plus de 535 000 séjours hospitaliers en 2008 pour les Pays de la Loire, les personnes de plus de 60 ans représentent 44 % de la population totale ayant recours à un séjour hospitalier (DRASS, Pays de la

Loire, 2008). Toujours en 2008, la consommation médicale annuelle d'une personne âgée de plus de 60 ans est de 106 euros contre 72 euros pour l'ensemble de la population. Dans le même temps, la progression du nombre de personnes âgées entre 1999 et 2006 s'est répercutée sur le nombre d'allocataires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et sur son montant : de 271 millions d'euros en 2004, les dépenses relatives aux situations de dépendance des conseils généraux de la région atteignent en 2007, 324 millions d'euros, soit une augmentation de 19,5 % en trois ans. La progression du nombre de personnes très âgées lors des prochaines années dans la région, oblige les différents financeurs de la dépendance (CNSA, caisses de retraite et conseils généraux) à se poser avec acuité la question des équilibres économiques mais aussi territoriaux.

En effet, si actuellement l'accès des personnes âgées aux services hospitaliers et à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ne présente pas d'inégalités sociales et territoriales marquées, la répartition géographique des médecins généralistes (Savary et Roger, 2002), des infirmières libérales et des établissements pour personnes âgées dépendantes est plutôt inégale sur le territoire (Blanchet, 2010) et ce, au profit des agglomérations et du littoral, donc au détriment des périphéries rurales de la région. En parallèle à ce défi de reconfiguration des équilibres économiques et territoriaux des politiques de la dépendance, entrent en scène de nouveaux défis sociaux et économiques issus des mutations mêmes de la vieillesse. De fait, la vieillesse d'aujourd'hui n'est pas celle de demain dans la mesure où les années à venir verront l'arrivée d'une génération ayant fréquemment connu des trajectoires professionnelles, sociales et familiales bien plus chaotiques et contrastées que jadis avec la diffusion du chômage, la précarité des débuts de carrière ainsi que les ruptures conjugales. De fait, la fragilisation économique et sociale d'une fraction plus importante des retraités questionne sur les besoins et sur la géographie de ces profils de retraités.

En effet, en plus des questions d'accès aux services et établissements, l'accroissement du nombre de personnes âgées socialement vulnérables pose les limites d'une vision trop exclusive de la vieillesse au travers du prisme de la retraite et la dépendance : elle impose à terme la création d'un nouveau champ d'action sociale localisé ayant pour objet la prévention, le maintien et le renforcement du lien social le long de la vieillesse. Dans un contexte d'individualisation des réponses gérontologiques (Frinault, 2005), l'apparition du lien social comme enjeu politique et local, en particulier en ville, va élargir les problématiques gérontologiques et accroître le nombre des acteurs politiques et sociaux concernés. Cet élargissement n'est pas sans effets : car en plus d'être inégalement répartis sur le territoire, les acteurs gérontologiques sont dispersés à travers une multitude de cadres, de logiques et d'échelles d'actions qui ont localement pour conséquence des coordinations inabouties ou tronquées et une inadaptation aux besoins immédiats des personnes âgées et de leurs familles.

Dans une région qui enregistre des valeurs de vieillissement proches de la moyenne nationale mais où les situations de vieillissement dans le détail sont fort diverses, de la station touristique à la métropole nantaise en passant par les hameaux des bocages intérieurs, les réponses aux défis sociaux et économiques du « bien vieillir » passent par des actions publiques et privées adaptées à cette diversité. Les politiques « de la vieillesse » doivent évoluer structurellement et territorialement sous peine d'aboutir à des cohabitations sectorielles et territoriales qui fragmenteraient l'accès et le bon usage des territoires. Pour les zones les moins denses ou jugées comme les moins dynamiques de la région, ces déséquilibres sectoriels et territoriaux pourraient se traduire par un déficit sérieux de l'offre face aux besoins des personnes très âgées. Ce déficit exposerait les populations les plus âgées et les plus vulnérables à une limitation sévère de la qualité de vie et du bien-être.

Bibliographie

BESINGRAND D., SOUMAGNE J., 2006. Les seniors mobiles dans les petites villes Atlantiques, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 100, Angers, PUCA, pp. 83-88.

BLANCHET M., 2010. *Politiques de la vieillesse dans la Région Pays de la Loire*. Thèse de Doctorat en cours, sous la Direction de PIHET C., Angers.

CAMBOIS E., DESEQUELLES A., RAVAUD J-F., 2003. Femmes et hommes ne sont pas égaux face au handicap, *Populations et Société*, Paris, n° 386, pp. 1-4.

COLIN C., 2001. L'autonomie des personnes de 80 ans et plus, Paris, *Gérontologie et Société*, n° 98, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, DRESS, pp. 37-48.

CRIBIER F., DIELEMAN F., 1993. La mobilité résidentielle des retraités en Europe occidentale, Paris, *Espace Populations Sociétés*, n° 1, Paris, pp. 406-449.

FRINAULT T., 2005. Du ressortissant-bénéficiaire aux ressortissants-usagers : l'émergence de nouveaux

rapports sociaux d'usage dans le domaine de la vieillesse, *Revue Politiques et Management public*, n° 2, volume 23, Rennes, pp. 135-159.

LEBEAUPIN A., RABAUD J., 2007. Pays de la Loire : 64 000 personnes âgées potentiellement dépendantes en 2015, *Insee Etudes*, n° 53, Insee Pays de la Loire, Nantes, pp. 1-4.

PIHET C., 2006. Du vieillissement dans les villes aux villes pour le vieillissement : réflexions sur quelques exemples français, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 100, PUCA, pp. 15-22.

PITAUD P., 2004. *Solitude et isolement des personnes âgées. L'environnement solidaire*, Eres, Marseille, 35 p.

TUFFREAU F., 2007. Maladie d'Alzheimer et autres démences. La Santé observée dans les Pays de la Loire. *Tableau de bord régional sur la santé*, Observatoire Régional de la Santé, Nantes, 3 p.

WALRAET E., 2004. Vivre en ville ou à la campagne quand on vieillit, *Insee Etudes*, n° 29, Insee Pays de la Loire, Nantes, pp. 1-4.